



Administration communale
de la Vallée de l'Ernz
26, rue de Savelborn
L-7660 Medernach



Tél. 83 73 02-20
Fax 87 96 65



secretariat@aerenzdall.lu
www.aerenzdall.lu



Aerenzdallgemeng

Medernach, le 21 avril 2021

Enquête de commodo et incommodo Classe 1 (N° du dossier 1/20/0221)

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, il est porté à la connaissance du public que le bureau d'ingénieurs-conseils ProSolut S.A., 2, Garerstrooss de L-6868 Wecker a introduit pour la société Wandpark Aerenzdall S.A., 2, rue Pierre d'Aspelt de L-1142 Luxembourg une demande d'autorisation relative à

l'exploitation d'un parc éolien de 3 éoliennes, postes de transformation

sur le territoire de la commune de la Vallée de l'Ernz, sections ED d'Eppeldorf et EC d'Ermsdorf.

Le dossier complet est déposé à l'inspection du public aux bureaux de la commune de la Vallée de l'Ernz à Medernach et de la commune de Beaufort et pourra y être consulté par tous les intéressés pendant la période **du 21 avril 2021 au 6 mai 2021 inclusivement**.

Les observations éventuelles sont à adresser par écrit au collège échevinal de la commune de la Vallée de l'Ernz endéans le délai indiqué.

A l'expiration du délai d'affichage un délégué du collège échevinal de la commune de la Vallée de l'Ernz procèdera le **mercredi, 12 mai 2021 entre 09h30 et 11h00** à la salle de séances actuelle de la mairie à Medernach à une enquête de commodo et incommodo, dans laquelle seront entendus tous les intéressés qui se présentent. L'audition se fera dans le respect des mesures sanitaires et de distanciation.



Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le bourgmestre, La secrétaire,